



ARA Association Renaissance d'Afghanistan
Chez Mr et Mme ZAFAR, 39 rue de la liberté, 90400 Meroux-Moval
<https://www.facebook.com/ARA.BELFORTAINE>
IBAN : FR76 1027 8070 0400 0206 8100 196 BIC : CMCIFR2A

1. Introduction :

Une mission sur le terrain de l'association Renaissance d'Afghanistan a été effectuée du 6 Mai au 18 Mai 2021.

L'ensemble des frais de voyage et de séjour et frais annexes ont été pris en charge par le président de l'association.

En voici les résultats ordonnés par thèmes :

NB : Pour bien comprendre l'équivalent en Euros des sommes en afghani, il faut considérer le taux de change 1 EURO pour 90 AFN.

2. Situation du pays

L'Afghanistan vit actuellement une phase d'incertitude de son avenir. L'OTAN semble avoir décidé de se retirer du pays. Ce changement a créé une situation de manque de confiance sur l'avenir, accentuant le ralentissement économique qui affecte bon nombre d'afghans, en particulier les plus fragiles. Les prix des denrées alimentaires ont augmenté significativement mettant dans l'embarras beaucoup de familles.

3. Parrainages :

Nous avons contacté toutes les familles parrainées. Nous couvrons actuellement 19 familles de veuves composées au total de 68 enfants dont 52 suivent une scolarité.

Une information plus détaillée concernant chacune des familles se trouve dans la suite de ce rapport annuel.

L'ensemble du système scolaire afghan a été durement affecté par la pandémie de COVID19. Les écoles et universités ont toutes été mises à l'arrêt pour au moins 2 mois, en début de la pandémie. Les établissements privés ont repris leurs activités plutôt que les établissements publics qui ont repris depuis septembre 2020.

La situation sanitaire semble ne plus inquiéter les afghans qui ont laissé tomber les masques et autres mesures de préventions de propagation de COVID19.



ARA Association Renaissance d'Afghanistan
Chez Mr et Mme ZAFAR, 39 rue de la liberté, 90400 Meroux-Moval
<https://www.facebook.com/ARA.BELFORTAINE>
IBAN : FR76 1027 8070 0400 0206 8100 196 BIC : CMCIFR2A

Famille n°8 (Veuve Nargues, parrainée par Jalil ZAFAR) :

Cette famille que nous soutenons depuis 2004 se porte bien. Les deux fils handicapés mentales prennent régulièrement un traitement d'Epilepsies 2cp/j du Tegretol CR 200mg. Nous leur avons livré un an de traitement.

Nous continuerons notre aide à cette famille pour un montant mensuel de 5000 AFN (environ 55€).

Famille n°11 (Veuve CHAH JAHAN, parrainée par C. BAILLY et l'ARA) :

Nous soutenons cette famille depuis 2005. Le fils bachelier de cette famille s'est fait expulser par la Turquie vers l'Afghanistan et se trouve actuellement à Kaboul. Les deux autres fils de cette famille, dont un handicapé mental, travaillent et vivent en exil en Iran.

Chabâna, la fille aînée, a toujours des soucis de santé de ses yeux qui malgré une chirurgie payée par l'ARA l'empêche de travailler ou étudier.

Parwana, la deuxième fille étudie à la faculté privée des lettres, elle a commencé son 4^e semestre. Ses frais d'inscription s'élèvent à 1000 AFN par mois (environ 11€). Elle effectue le trajet quotidien à pied et doit également couvrir les frais divers de sa scolarité comme la reproduction des documents scolaires.

Parwana remplissant également le rôle de chargée de mission d'ARA et ce depuis maintenant plus d'un an et demi, nous avons décidé que cette famille soit uniquement bénéficiaire de l'indemnité versée à Parwana en tant que chargée de mission de l'ARA (indemnités de 9000 AFN (environ 100€) versée par le président de l'ARA). Le parrainage de C.Bailly sera désormais orienté à destination d'une autre famille de veuve.

Famille n°34 (Veuve Nazi, parrainée par C. LOURY) :

Nous soutenons cette famille depuis 2009.

Bien que nous eussions informé au préalable cette famille de la date exacte de la mission d'ARA en Afghanistan, la famille s'est éclipée et n'a pas répondu à nos nombreuses appels pour un entretien. Il est possible que la famille fasse face à des problèmes ayant apparus soudainement et qui l'ont empêché de nous répondre pendant la période de notre présence en Afghanistan. Cependant, nous suspendons notre aide à cette famille jusqu'à ce que nous ayons des nouvelles. A défaut de nouvelles sous un mois à venir, ce parrainage prendra définitivement fin.

Famille n°38 (Veuve Safina, parrainée par l'ARA) :

Nous avons commencé notre soutien à cette famille en 2014. Tous les enfants de cette famille ont réussi leur scolarité y compris le fils aîné (Walid). Deux des filles de cette famille suivent un parcours universitaire. Le président de l'ARA a offert l'ordinateur portable de l'association à la fille aînée afin de faciliter ses études. Les frais d'inscription à l'université privée de la fille aînée est prise en charge par un



ARA Association Renaissance d'Afghanistan
Chez Mr et Mme ZAFAR, 39 rue de la liberté, 90400 Meroux-Moval
<https://www.facebook.com/ARA.BELFORTAINE>
IBAN : FR76 1027 8070 0400 0206 8100 196 BIC : CMCIFR2A

bienfaiteur proche de la famille. Cette famille reste très dépendante de notre aide et souhaite qu'ARA augmente son aide dès que possible.

L'aide mensuelle versée à cette famille est actuellement de 6000 AFN (environ 67€).

Deux vidéos (versions française et Dari) de cette famille ont été postées sur Youtube à l'adresse suivante :

Version française : <https://youtu.be/r81oCJ3rgeo>

Version Dari : <https://youtu.be/DqUIg4h93sI>

Famille n°41 (Veuve Storay, parrainée par M.C.Bailly) :

Nous soutenons cette famille depuis 2014.

Les enfants de cette veuve ont tous réussi leur scolarité et ont accédé à l'année supérieure. Aucun changement particulier ne s'est produit dans la vie de cette famille hormis la pandémie de COVID19 qui a secoué tout le monde.

L'aide mensuelle versée à cette famille est actuellement de 5000 AFN (environ 55€). Compte tenu de l'augmentation des prix, la veuve demande dans la mesure du possible d'augmenter sa mensualité.

Deux vidéos (versions française et Dari) de cette famille ont été postées sur Youtube à l'adresse suivante :

Version française : <https://youtu.be/dLwUtw9XA2g>

Version Dari : <https://youtu.be/POHKrj91IU0>

Famille n°42 (Veuve Shamnessa, parrainée par l'association Cravanche Sans Frontières (CSF) depuis mi-2016) :

Deux des quatre enfants de cette famille ont réussi leurs scolarités. Les deux autres redoublent leur année. Le fils aîné a redoublé car il a été contraint de faire des heures supplémentaires dans le travail qu'il effectue à l'imprimerie. Cette situation était passagère et exceptionnelle car l'imprimerie devait sortir de nouveaux livres pour l'université de Kaboul. Par ailleurs, la famille s'étant endetté pour les travaux de la maison avait un besoin de soutien financier. Le fils aîné travaille à temps partiel et suit les cours du soir dans un lycée prévu à cet effet. La fille Manija a redoublé son année pour cause de son retard intellectuel.

L'aide mensuelle versée à cette famille est actuellement de 5000 AFN (environ 55€). La famille se plaint de la vie chère. Elle doit vivre avec 13000AFN dont 5000 AFN d'aide de l'ARA et 2000 AFN de revenus de travail du fils et 6000 AFN de salaire de la veuve. La famille rembourse chaque mois entre 2000 et 3000 AFN pour les dettes accumulées pour les travaux de la maison. Le fils aîné a 500 AFN par mois de transport pour se rendre au travail. Farzad paie 500 AFN/mois pour ses cours privés d'Anglais et de Mathématique.

Deux vidéos (versions française et Dari) de cette famille ont été postées sur Youtube à l'adresse suivante :

Version française : <https://youtu.be/hBcGB36deKg>

Version Dari : <https://youtu.be/o3ILirZ79zY>



ARA Association Renaissance d'Afghanistan
Chez Mr et Mme ZAFAR, 39 rue de la liberté, 90400 Meroux-Moval
<https://www.facebook.com/ARA.BELFORTAINE>
IBAN : FR76 1027 8070 0400 0206 8100 196 BIC : CMCIFR2A

Famille n° 45 (Veuve Goltchaman, parrainée par l'ARA) :

Nous soutenons cette famille depuis 2016.

Aucun changement pour cette famille depuis déc 2019. Tous les enfants de cette famille ont réussi leurs scolarités. L'aide mensuelle de de cette famille est actuellement de 4000 AFN (environ 45€).

La veuve et sa fille ainée ont des revenus saisonniers et occasionnels, par le tissage de laine, broderie ainsi que travail dans les serres. Elle reçoit occasionnellement de la charité des fondations de charités locales. La cadette de la famille a passé avec succès l'examen d'entrée dans une école privée habituellement payante. Elle a été dispensée des frais de scolarité pour cause de la situation économique de la famille. La veuve se plaint de la vie chère et demande une augmentation de sa mensualité.

Deux vidéos (versions française et Dari) de cette famille ont été postées sur Youtube à l'adresse suivante :

Version française : <https://youtu.be/jei5G3gcT9A>

Version Dari : <https://youtu.be/VdrWvI9AxLc>

Famille n°46 (Veuve Nafissa, parrainée par SOROPTIMIST Belfort) :

Nous soutenons cette famille depuis 2016.

Aucun changement pour cette famille depuis déc 2019. Les quatre filles de cette famille vont toutes bien et ont toutes progressé dans leurs scolarités.

La veuve se plaint de la vie chère et demande une augmentation de sa mensualité. Sa fille Aziza avait cassé le pied droit en dégageant la neige du toit. L'os cassé avait été vissé et les vis devaient être enlevées 8 mois plus tard. Comme la veuve n'en avait pas les moyens, ces vis posées en Février 2020 ne sont toujours pas enlevés. Le président de l'ARA a promis de financer ce soin.

La veuve nous a informé que l'aide de la fondation Haji Nabi avait été interrompu pendant 7 mois, a repris mais à un montant réduit de 2000 AFN au lieu de Jadis 3000 AFN.

Les frais de scolarité des enfants s'élèvent à 2300 AFN, leur loyer est de 2000 AFN alors que le total des revenus de la famille est de 6000 AFN ce qui vaut dire qu'il reste 1700 AFN (moins de 20€) par mois à la famille pour vivre, ce qui est plus qu'insuffisant. Cette famille a réellement besoin de plus d'aide.

La veuve exprime le besoin de ses enfants à suivre des cours particuliers pour cause de défaillance de système scolaire.

L'aide mensuelle versée à cette famille est actuellement de 4000 AFN (environ 45€).

Deux vidéos (versions française et Dari) de cette famille ont été postées sur Youtube à l'adresse suivante :

Version française : <https://youtu.be/MM9LcoVL9uM>

Version Dari : <https://youtu.be/1zj2j2Hy3sw>

Famille n°52 (Veuve Neikbakht, Parrainée par Javeed ZAFAR et ARA) :

Cette famille que nous parrainons depuis l'été 2018 présente un fort potentiel au niveau des études de ses enfants. Tous les enfants ont réussi leurs années scolaires excepté le fils Ali qui n'a pu progresser du fait de COVID19. L'aide mensuelle versée à cette famille est actuellement de 5000 AFN (environ 55€). La famille a été aussi affectée par l'attentat du début mai 2021 ayant eu lieu dans une école se trouvant à



ARA Association Renaissance d'Afghanistan
Chez Mr et Mme ZAFAR, 39 rue de la liberté, 90400 Meroux-Moval
<https://www.facebook.com/ARA.BELFORTAINE>
IBAN : FR76 1027 8070 0400 0206 8100 196 BIC : CMCIFR2A

proximité de l'établissement où la fille aînée de la famille fait son cours préparatoire. Cette affection est uniquement d'ordre psychologique.

La famille fait face à des difficultés économiques car la veuve ne peut plus effectuer des travaux sous les serres de légumes. Ainsi les revenus de la famille est limité au tissage de tapis par la veuve et occasionnellement par sa fille et est limité à environ 2000 AFN au lieu de jadis 5000 AFN. Ainsi, la famille a de grand besoin d'aide complémentaires d'au moins 3000AFN de plus par mois.

Deux vidéos (versions française et Dari) de cette famille ont été postées sur Youtube à l'adresse suivante :

Version française : <https://youtu.be/Q4UYzVgWqI4>

Version Dari : <https://youtu.be/-rRJy5b7Hp4>

Famille n°58 (Veuve Nouria, parrainée par M.C.Bailly) :

Cette famille que nous aidons depuis fin Mai 2019 se porte bien. Tous les enfants de cette veuve ont réussi leur année scolaire, sans exception. Le 2^e fils Hamid a eu un choc psychologique lors d'un attentat et a dû changer de ville pour aller à Hérat pour être aidé par une famille proche pouvant s'occuper des soins qu'il a besoin. Nous avons porté fin 2019 la mensualité de cette famille à 4000 AFN (environ 50€) car les cours privés de soutiens scolaires et cours préparatoire entrée à l'université qui leur sont indispensables pour réussir coutent 1400 AFN par mois pour les deux enfants qui l'ont suivi.

La veuve a repris d'activité et gagne en moyenne 6000 AFN par mois.

L'aide mensuelle versée à cette famille est actuellement de 4000 AFN (environ 45€).

La veuve demande une augmentation d'autant plus que son dernier fils a également besoin de cours privé !!

Deux vidéos (versions française et Dari) de cette famille ont été postées sur Youtube à l'adresse suivante :

Version française : <https://youtu.be/doEHPwcvbAs>

Version Dari : <https://youtu.be/vKOVoc8diKs>

Famille n°59 (Veuve Hauma, parrainée par l'ARA) :

Cette veuve bénéficie d'un parrainage pour un montant de 2000 AFN (environ 22€) depuis Mai 2019. La seule jeune fille de cette famille continue son année scolaire malgré l'interruption due à la pandémie de COVID19 qui a provoqué son redoublement.

La veuve a été opérée des yeux pour des blessures provoquées par la tension des yeux. Cette veuve a besoin de plus d'aide et demande également l'augmentation de sa mensualité.

Deux vidéos (versions française et Dari) de cette famille ont été postées sur Youtube à l'adresse suivante :

Version française : <https://youtu.be/TiHywKnD2iA>

Version Dari : <https://youtu.be/9koKwW18ODQ>



ARA Association Renaissance d'Afghanistan
Chez Mr et Mme ZAFAR, 39 rue de la liberté, 90400 Meroux-Moval
<https://www.facebook.com/ARA.BELFORTAINE>
IBAN : FR76 1027 8070 0400 0206 8100 196 BIC : CMCIFR2A

Famille n°61 (Veuve Djamila, parrainée par Catherine LOURY) :

Cette veuve bénéficie d'un parrainage pour un montant de 3000 AFN (environ 33€) dès la fin Mai 2019. La seule fille de cette veuve a changé d'établissement scolaire, passant du privée au public, pour cause de l'éloignement de l'ancienne école par rapport à son nouveau domicile. Selon la veuve, sa fille doit peut-être opérée des amygdales mais la famille n'en a pas les moyens. Le président de l'ARA s'en chargera à condition que ce soit certain que le problème de l'enfant vient des amygdales et non d'allergie saisonnière. Coût estimé est de 20 000 AFN (environ 220€)

La veuve demande une augmentation car elle a du mal à laisser son enfant seule lorsqu'elle doit sortir pour aller travailler. Elle avait plus de flexibilité dans son ancien logement car elle partageait un appartement avec sa sœur qui gardait sa fille lorsqu'elle s'absentait pour aller travailler. La veuve s'absente en général dans la matinée lorsque sa fille s'en va à l'école.

La veuve déclare avoir des retards de loyer de son ancien logement (8000 AFN) et a du mal à payer son loyer actuel (déjà deux mois de retard=4000 AFN). Elle demande s'il est possible de lui octroyer une aide exceptionnelle.

Le président de l'ARA a promis qu'il fera de son mieux pour lui trouver une aide exceptionnelle permettant d'éponger ses dettes.

Deux vidéos (versions française et Dari) de cette famille ont été postées sur Youtube à l'adresse suivante :

Version française : <https://youtu.be/pLmE6obvevg>

Version Dari : <https://youtu.be/k1911md987g>

Famille n°62 (Veuve Khadija, parrainée par l'Association AMPSA de COLMAR) :

Cette veuve bénéficie d'un parrainage pour un montant de 4500 AFN (environ 50€) depuis Sep 2019. Les deux enfants scolarisés de cette famille ont bien réussi leur année scolaire et ont progressé d'une année. La veuve est logée par un organisme caritatif, à titre gratuit dans une complexe de logements accueillant 72 familles de veuves. Les frais d'électricité lui sont également offerts. De plus, cet organisme lui octroie 1000 AFN par personne au foyer par mois. La veuve travaille aussi comme saisonnière dans les serres à fruits et légume et gagne occasionnellement 120AFN/jour (environ 1€30).

Une vidéo (versions française et Dari) de cette famille ont été postée sur Youtube à l'adresse suivante :

<https://youtu.be/cVO32Cd-IXI>

Famille n°63 (Veuve Bibi Fatema, parrainée par l'Association AMPSA de COLMAR) :

Cette veuve bénéficie d'un parrainage pour un montant de 4500 AFN (environ 50€) depuis Sep 2019. Les trois enfants scolarisés de cette famille ont bien réussi leur année scolaire et ont progressé d'une année. L'ainée de la famille est une jeune fille qui ne peut être admise qu'en école privée compte tenu qu'elle n'a jamais fréquenté d'établissement scolaire. Compte tenu de son long éloignement des études, elle cherche à se marier et partir chez son futur mari. La jeune fille fréquente une école coranique, à défaut de mieux.

La veuve a exprimé son besoin de lui construire un puits pour lui permettre d'avoir accès à l'eau potable.



ARA Association Renaissance d'Afghanistan
Chez Mr et Mme ZAFAR, 39 rue de la liberté, 90400 Meroux-Moval
<https://www.facebook.com/ARA.BELFORTAINE>
IBAN : FR76 1027 8070 0400 0206 8100 196 BIC : CMCIFR2A

NB: La belle famille de la veuve ont fait un deal avec elle de lui mettre à sa disposition ce logement en lui proposant de la payer à crédit personnel à long terme. Elle se sent ainsi endettée.
Une vidéo (versions française et Dari) de cette famille a été postée sur Youtube à l'adresse suivante :
https://youtu.be/uh_pjql2tSE

Famille n°64 (Veuve Chaayesta, parrainée par l'Association AMPSA de COLMAR) :

Cette veuve bénéficie d'un parrainage pour un montant de 4500 AFN (environ 50€) depuis Sep 2019. Les deux enfants scolarisés ont bien réussi leur année scolaire et ont progressé à l'année supérieure. Les deux enfants scolarisés ont repris l'école après de longs arrêts pour cause de la pandémie de COVID19. Une vidéo (versions française et Dari) de cette famille a été postée sur le site facebook de l'ARA à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/ARA.BELFORTAINE/videos/300619941779326>

Famille n°65 (Veuve Razia, parrainée par par l'Association AMPSA de COLMAR) :

Cette veuve bénéficie d'un parrainage pour un montant de 3000 AFN (environ 33€) dès la fin Déc 2019. Elle a beaucoup d'ennuis de santé et a besoin d'être aidée financièrement pour se soigner. Les deux filles scolarisées ont réussi leur année et ont progressé d'une année. La veuve demande que le montant de son parrainage soit revu à la hausse pour cause de baisse des ses revenus et augmentation de coût de la vie.

Deux vidéos (versions française et Dari) de cette famille ont été postées sur Youtube à l'adresse suivante :

Version française : <https://youtu.be/Lna8IDVpMfY>

Version Dari : <https://youtu.be/FqbJNQAzNYk>

Famille n°69 (Veuve Zuhail, parrainée par par l'Association AMPSA de COLMAR) :

Cette veuve bénéficie d'un parrainage pour un montant de 4500 AFN (environ 50€) dès la fin Mai 2021. Cette jeune veuve, mère de deux enfants vient de perdre son mari. Un des deux fils est scolarisé.



ARA Association Renaissance d'Afghanistan
Chez Mr et Mme ZAFAR, 39 rue de la liberté, 90400 Meroux-Moval
<https://www.facebook.com/ARA.BELFORTAINE>
IBAN : FR76 1027 8070 0400 0206 8100 196 BIC : CMCIFR2A

4. Les aides exceptionnelles à l'éducation (nouveau concept expérimental):

Famille n°51 (Enfant Sadaf, parrainée par Jalil ZAFAR) :

Cette petite fille a réussi son année scolaire et est actuellement en classe de CM1. L'aide consistant à couvrir les frais de scolarité qui représente environ 3000 AFN (environ 33€).

Le fils de la famille fréquente désormais la même école en CP et recommence son année du fait de scolarité non-consistante en 2020 du fait de COVID19.

NB: Le père est atteint de migraine fréquente, diabète, l'insuffisance rénale et subit un traitement anti-dépresseur. Il tient une petite échoppe où il gagne environ 7000 AFN/mois, nettement réduit suite à la crise induit par la pandémie de COVID19. Les frais de scolarité de la petite fille représentent un fardeau insurmontable pour la famille. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'aider cette famille en payant ces frais.

Une vidéo de cette famille a été postée sur Youtube à l'adresse suivante :

Version française : <https://youtu.be/XLK8ZikmJY>

Famille n°55 (Jeune Zahra MAJEDI parrainée par CSF) :

La jeune fille Masooma que nous soutenions auparavant s'est marié. Nous avons orienté l'aide à sa sœur Zahra qui est en classe de Terminal en 2021. Zahra avait eu une longue interruption d'étude due à la pandémie de COVID19. Elle a désormais repris ses études. Zahra bénéficie d'une aide de 2000 AFN par mois (environ 22€).

Zahra est motivée et souhaite faire des études supérieures en médecine. Elle est classée 3è parmi 58 élèves

Une vidéo (version française et anglaise) de cette jeune a été postée sur Youtube à l'adresse suivante :

Version française et anglaise : <https://youtu.be/cISHCfAQNVg>

5. Don de deux microscopes offerts par Dr Bailly.

Nous avons remis un microscope au lycée des filles à la commune Gybril de la ville d'Hérat. Une photo de cette remise a été postée sur facebook de l'ARA. Nous avons par ailleurs profité de l'occasion pour visiter les projets réalisés par le passé par l'ARA dans ce lycée.

La direction du lycée nous a remis une liste de leurs nouveaux besoins qui pourra dans le futur orienter nos actions en faveur de l'éducation.

Nous avons par ailleurs remis un microscope au lycée Sayed Ismael BALKHI à Kaboul. Une photo de cette remise a également été postée sur facebook de l'ARA. Les responsables de ce lycée nous ont fait



ARA Association Renaissance d'Afghanistan
Chez Mr et Mme ZAFAR, 39 rue de la liberté, 90400 Meroux-Moval
<https://www.facebook.com/ARA.BELFORTAINE>
IBAN : FR76 1027 8070 0400 0206 8100 196 BIC : CMCIFR2A

visiter les lieux tout en nous montrant l'état de délabrement du lycée et nous a sollicité notre aide. L'ARA dispose des photos qui pourront être adressées à toute personne intéressée pour aider la réalisation des projets à destination de ce lycée. Ces projets comprennent l'électrification du lycée par des panneaux photovoltaïques, réparation mobilières et immobilières et remise en état du réseau de distribution d'eau potables.

6. Don de PC portable appartenant à l'ARA.

Nous avons fait de don de PC portable de l'ARA à Mademoiselle Madina fille de la veuve Safina, actuellement bénéficiaire du programme de parrainage de l'ARA. Une photo de la remise de PC a été publié sur facebook de l'ARA.

7. Chargée de mission :

Notre chargée de mission (Parwana) a été reconduite dans ses fonctions. Elle touche une indemnité payée par le président d'ARA. Compte tenu de la restriction de la mission au :

- a- Transfert des virements bancaires aux veuves afghanes et
- b- Relai local de l'association auprès des familles parrainées,

Son indemnité a été confirmé à 9000 AFN mensuelle (soit environ 100€). Toutes les missions supplémentaires seront rémunérées en plus.

8. Projets à venir :

- Continuer la recherche de nouveau parrains en France et dans le monde pour les familles de veuves en attente de parrainages, ainsi que des sponsors pour financer les frais d'études de certains enfants de familles pauvres.
- Continuer la recherche de financement (type micro-crédit) pour permettre la réalisation des projets d'autonomie des familles parrainées
- Equiper les puits de la région du Nord de réservoir de stockage pour une distribution rapide d'eau en période d'affluence.
- Construction d'un puits pour la veuve Fatema à Mazar.
- Projets en faveur des lycées mentionnés dans le rapport
- Des ordinateurs portables d'occasion de légers poids à pouvoir transporter en bagage à main car beaucoup de jeune en fin d'étude secondaire ou à l'université nous en ont sollicité